

LES ECHOS LAUNOISIENS



N° 101 OCTOBRE 2022

Mairie

Ouverture: lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h, mardi de 16h30 à 18h30, samedi de 9h30 à 11h30. Tel: 03 24 35 01 60 / Mail: mairie.launoissurvence@wanadoo.fr/ Site internet: https://www.launoissurvence.fr/

Page Facebook : « Commune de Launois-sur-Vence »

Agence postale communale

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 11h, mardi 16h à 18h30 et samedi de 9h à 11h30. Tél : 03 24 35 01 37

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, messieurs,

La rentrée de cette nouvelle année s'inscrit dans un climat social complexe. L'inflation sur les matières premières et le coût des énergies pèsent sur le pouvoir d'achat de chacun. Le conflit qui perdure en Ukraine, un équilibre politique instable, des conditions climatiques exceptionnelles... Il nous faut composer avec ces aléas et faire preuve de responsabilité. L'équipe municipale fait de son mieux pour avancer avec sérénité.

L'été est terminé. Retour aux choses sérieuses pour la plupart d'entre nous. Notre village a renoué avec de nombreuses festivités où les succès ont été au rendez-vous. Je souhaite féliciter et remercier les associations launoisiennes pour leurs activités dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication au service des autres. Comme vous pouvez le constater, le bien vivre ensemble est notre priorité. Cela passe par des actions de solidarité et d'entraide.

Nous souhaitons à tous les écoliers et enseignants une excellente année scolaire ainsi qu'aux employés communaux et parents d'élèves. Nous sommes engagés pour une école moderne et adaptée. Les travaux prévus et les derniers investissements en témoignent. Le 17 août dernier nous avons eu l'honneur de recevoir M. le Préfet accompagné de notre député Lionel VUIBERT et du Président de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises Bernard BLAIMONT. J'ai pu m'entretenir sur divers dossiers et présenter notre village avec ses atouts et ses projets.

Le vendredi 9 septembre, Monsieur BUFFARD, Sous-Préfet chargé de la relance, accompagné des élus (sénateurs, député, conseillère départementale, Président des Crêtes préardennaises) et de l'inspection académique ont pu constater les investissements réalisés grâce aux subventions. Monsieur le Sous-Préfet a pu mesurer l'implication de la municipalité et saluer l'énergie consacrée par son personnel pour offrir aux élèves une restauration "maison" avec des produits locaux. De même, les enseignants ont présenté la démarche de sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux récompensés par le label E3D. La visite s'est achevée par une présentation dans une classe de l'utilisation concrète des tableaux numériques qui équipent maintenant toutes les classes.

LE MOT DU MAIRE

Les travaux d'assainissement se poursuivent. Dans la plupart des rues les collecteurs sont posés ainsi que les boîtiers de raccordement. Depuis peu, la rue Cécilia Gazanière est en chantier et les travaux débuteront par le bas du village.

Précision importante : tous les vendredis à 9h il y a un rendez-vous de chantier en mairie. N'hésitez pas à nous faire parvenir en amont vos remarques et observations. Nous en ferons part aux entreprises.

Pour conclure, je tiens à remercier les habitants pour les efforts qui ont été demandés à l'occasion de la sécheresse et de leur compréhension pour la gêne occasionnée par les travaux dans le village.

Etat civil

Mariage:

Alexandre POULAIN et Marie TILMONT le 9 juillet

Félicitations aux mariés.

<u>Décès :</u>

Claude BADOUX le 10 mai

Bernard HEROUART le 20 mai

Christian GAUTHEROT le 06 juin

Paulette BRUSA le 13 juin

Pierre BLIN le 22 août

Naissances:

Julia DENIS née le 27 avril

Leeroy PALBROIS né le 1er juillet

Office de tourisme des crêtes Préardennaises

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Téléphone: 03 24 35 02 69

Mail : ot.cretes@orange.fr_/Instagram : otcretes / Facebook « Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises »

Marché mensuel des antiquaires et de la brocante

Tous les 2ème dimanche de chaque mois à l'ancien Relais des postes aux chevaux. Entrée Gratuite – Respect des consignes sanitaires

Marché des Producteurs de Pays :

Au Relais de Poste, le 1er vendredi de chaque mois – Entrée gratuite – Respect des consignes sanitaires.

Office d'animation

Page Facebook : « L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises - OACP » / Téléphone : 03 24 35 34 33 /

Mail: oacp@orange.fr



En 1941, un cinéma installé par les troupes occupantes (allemands) dans l'ancien Relais des postes.

A retrouver au Musée Guerre et Paix en Ardennes à Novion-Porcien

Merci à Ringo MARTINEZ pour cette illustration

Informations

Ecole Jules Mary : une cantine au top !

Muriel, notre cantinière, a eu cette année une super idée pour réduire la quantité de déchets à la cantine : un concours de réduction des restes. Après chaque déjeuner du midi, les restes des assiettes sont pesés par classe de primaire. La classe qui génère le moins de détritus a le droit de choisir, parmi une liste, un menu qui sera proposé dans les semaines à venir.

Cela a permis aux enfants d'apprendre à gérer la quantité servie dans leur assiette. Cela a également encouragé les enfants à goûter -et même à finir- des plats qu'ils ne connaissaient pas forcément.

Muriel nous a communiqué des chiffres impressionnants : on est passé de 3,5kg de déchets journaliers à 0,85 kg, ce qui représente sur l'année une économie d'environ 460 kg.

Il est essentiel de préciser qu'à l'inverse de nombreuses cantines des environs qui se font livrer des repas préparés dans une cuisine centrale, nos repas sont cuisinés sur place avec une grande partie de produits frais et locaux grâce à Muriel, Sergine ...

Ecologie, économie, respect de la nourriture et de sa santé : Bravo la chef et son équipe !



L'école se distingue encore!

Le groupe scolaire du village a été récompensé par son action écologique : les élèves ont planté des fleurs, des herbes aromatiques, des arbres dans la cour... Ils ont appris les noms des plantes, ils ont arrosé et se sont occupés de la serre à tour de rôle. C'est un apprentissage important quand on vit en milieu rural.

L'inspectrice d'académie est venue remettre la plaque du label E3D niveau 2. Il faut savoir qu'à peine une dizaine d'écoles dans les Ardennes ont obtenu cette récompense. Elle valide plusieurs années de travail. Encore un bravo à tous nos petits jardiniers !



Informations

Le PLUI va faire la pluie et le beau temps

Le Plan Local d'Urbanisme est devenu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le PLUi est un document d'urbanisme opérationnel sur l'ensemble de l'intercommunalité des Crêtes Préardennaises et qui a pour vocation d'exprimer un véritable projet de territoire.

Le PLUi est l'occasion de mener une réflexion globale sur l'avenir du territoire. Il détermine clairement les zones constructibles ou non, les zones agricoles... dans une commune. Le PLUi va définir les règles de constructibilité qui leur sont liées. Il doit protéger les caractéristiques locales fortes du territoire (patrimoine historique, paysager, naturel, zones à risques...).

Le plan est dessiné et décidé par la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises. La commune n'a pas la compétence juridique pour rédiger les règles d'utilisation du sol.

Le PLUI est actuellement en cours de construction. La loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II du 12 juillet 2010, renforce les objectifs des SCOT et des PLUI : elle vise à réduire la consommation d'espace, équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

A Launois-sur-Vence, de plus en plus, les nouvelles constructions devront se faire dans « les dents creuses ». Ne peut pas être qualifié de "dent creuse", le terrain qui n'est jouxté par aucune construction. Depuis août 2021, chaque nouvelle construction est comptabilisée dans le PLUI.

♣ SICOMAR : Refus de certains cartons dans les bacs de tri

La taille limite autorisée est celle d'un carton entrant dans une boîte aux lettres homologuée. Ainsi, les agents ont pour consigne d'accepter les cartons de type boîte de chaussures, rame de papier, carton de 6 bouteilles, et de refuser les autres. Les cartons coupés à cette dimension sont autorisés. Nous parlions jusqu'alors de « cartons bruns » qui est l'appellation chez les recycleurs et qui rappelle la couleur des cartons d'électroménager ou de déménagement. Avec la vente par internet, le nombre et la taille de ces cartons ont évolué et nous préférons désormais parler d'une dimension de cartons et non plus de leur couleur.

Les cartons de ce type :





d'une taille ne leur permettant pas d'entrer dans une boîte aux lettres, ne sont plus pris dans les bacs de tri, même si, pliés, ils entrent dedans avec le couvercle fermé. Ils doivent être amenés, aplatis, en déchèterie.

Pourquoi ce changement :

- Problème de compaction au niveau des véhicules de collecte.
- . Problème de qualité sur le centre de tri.

Informations

Des cours de dessin et de peinture

Chaque mercredi matin de 9h30 à 11h30, Dominique François donne des cours de dessin / peinture dans la salle communale à côté de l'école. Vous aurez le choix des sujets : votre maison, un paysage, un portrait de votre enfant ; Le choix du matériel (à apporter) en fonction de votre projet : acrylique, huile, crayon. Cours pour tous, débutant ou plus talentueux. 12 € les 2 heures.

Contact: 06 51 80 74 78

Des fruits et légumes à côté de chez vous, la boutique « Le Safran de Lilly »



Possibilité de commande de fruits et légumes à la boutique située au 2 place Henri Jurion à Launois. Horaires d'ouverture : lundi 15h/18h, Mercredi 9h/12h, Vendredi 9h/12h.

Commande en direct à la boutique ou par les moyens suivants :

- par téléphone au 06.29.85.20.22
- par email: lesafrandelilly@gmail.com
- via Messenger Facebook, page « Le safran de Lilly »

Les commandes doivent être passées le vendredi ou le lundi pour une livraison le mercredi matin, à retirer en boutique

Le choix des produits varie en fonction de la saisonnalité et des disponibilités. Les fruits et légumes sont certifiés agriculture biologique et 100% ardennais.



♣ Jeux intervillages 2023

A noter dès maintenant, les jeux intervillages reprendront en 2023. C'est à Viel-saint-Rémy que ce bel événement aura lieu le samedi 10 juin 2023.



La vie des associations

Launois évènements

Notre repas champêtre, lors de la fête du village du dimanche 14 août, a bénéficié d'une belle journée ensoleillée. Les participants nous ont remerciés de cet après-midi festif et musical, toujours trop court. A notre tour, nous remercions tous les bénévoles qui nous aident chaque année et les nouveaux qui sont venus nous soutenir. Grâce à eux nous pouvons profiter de ces moments et nous amuser.







A la Fête des associations, le dimanche 4 septembre au Relais, LAUNOIS ÉVÈNEMENTS a exposé le savoirfaire des ateliers bricolage et dessin. Nous avons répondu aux questions d'un public intéressé. Notre chorale VOIX DES AULNES a fait plaisir aux personnes venues l'écouter.







Nos ateliers:

Chorale: chaque lundi de 19h15 à 20h30 depuis le 5 septembre

Bricolage: tous les 15 jours de 14h30 à 17h30 depuis le mardi 6 septembre

Dessin: chaque mercredi de 9h30 à 11h30 depuis le 14 septembre

Informatique: tous les 15 jours de 17h à 19h, depuis le mercredi 14 septembre

Couture : chaque mercredi de 15h à 17h et chaque jeudi de 18h30 à 20h30, reprise les 5 et 6 octobre. En fonction du nombre de participants **l'atelier théâtre** « Jongle avec les mots » aura lieu une fois par mois.

Vous pourrez nous retrouver également pour le Chemin des Crèches, les week-end du **10 et 11 décembre** et **17 et 18 décembre de 14h30 à 18 heures**. Nous présenterons les crèches du monde entier ainsi que les églises fortifiées des Crêtes et alentours, avec maquettes et photos, qui sera le thème de cette année.

Le dimanche 18 décembre à partir de 15 heures, entre le Relais des Postes et l'église, notre chorale chantera des chants de Noël, entrecoupés de contes. Un concert sera donné ensuite à l'église. Nous organiserons également un concours avec tirage au sort de 3 maisons illuminées. Pour chacune d'elles... Un cadeau... Un flyer sera distribué pour plus d'informations avec un coupon-réponse.

launois.evenements@gmail.com / Facebook : LAUNOIS EVENEMENTS

Anim'les Crêtes



Depuis la dernière édition en mai dernier, voici le récapitulatif des manifestations organisées par nos bénévoles.

Tout à bord le samedi 25 juin, une sortie était organisée dans un parc d'attraction « La mer de sable » à Ermenonville dans l'Oise. Petits et grands ont adoré ce parc sur le thème des cow-boys et indiens. Une très belle journée où chacun a pu apprécier les sensations fortes.







Vient ensuite la fête patronale les 13, 14 et 15 août.

C'est avec joie que tous les bénévoles se sont réunis pour ces 3 jours de fête pour vous servir en boissons et assurer la restauration. Une fête qui a ravi chacun d'entre vous!

Le samedi, un **concours de pétanque** a séduit 27 équipes. 1er Prix 135€ et une coupe / 2ème Prix et 3ème Prix 67€50 pour les 2 équipes arrivées ex æquo. Félicitations aux gagnants !









La sono choisit « Disco 2000 » nous aura également embarqué sur la piste de danse.

Le « COCU » a bien fait son apparition sur la place le dimanche soir afin d'y être embrasé. Et le lundi 15 Août, jour férié, « Flashback » avec des chansons des années 80 à aujourd'hui.

La convivialité était bien présente et nous tenons à vous remercier également pour tous vos messages de sympathie. C'est grâce à vous tous que cette fête du village a pu être un grand moment de partage.

Une fête qui a ravi chacun d'entre vous!

Anim'les Crêtes

Le 4 septembre dernier, l'association était présente à la **2ème édition de la fête des associations** organisée par la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises au Relais de poste à LAUNOIS-SUR-VENCE. Pour nous, c'était notre première ! Une journée remplie d'échange entre associations du territoire mais surtout avec beaucoup d'habitants du village et des villages alentours. Nous avons pu constater que le réseau Facebook était très suivi par beaucoup de personnes.

Le programme de fin d'année s'annonce très festif!

Le **31 octobre, Halloween** : le programme est en cours d'élaboration. Et comme chaque année, nous sommes ravis de pouvoir encadrer petits et grands pour la **collecte de bonbons dans les rues du village** suivi d'une soupe à la citrouille.

Nous sommes, pour l'instant, dans l'attente d'une salle pour pouvoir vous accueillir et vous préparer la salle « effrayante » qui malgré son nom a beaucoup de succès.

Le 26 et 27 novembre : Le relais des lutins du Père Noël 2ème édition

Comme l'an dernier, un marché de Noël sera implanté au Relais des postes avec des nouveautés coté exposants. L'entrée sera gratuite.

Les **Pass activités** sont eux aussi maintenus au tarif de 7€ par enfant. Ces pass permettent aux enfants à partir de 3 ans de créer des petits objets de Noël et de les conserver. Ils donnent également accès à une entrevue privée avec le Père Noël. Et nouveauté cette année, les enfants pourront assister à un spectacle de magie grâce aux pass.

Le 17 décembre : une sortie au Marché de Noël de Strasbourg

L'un des plus beaux marchés d'Europe où vous pourrez contempler une ville illuminée et remplie de chalets avec objets divers et dégustations alsaciennes.

En décembre également l'association viendra à votre rencontre pour vous proposer son traditionnel calendrier assorti d'une tombola.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues!

N'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous renseignements: Portable 06 11 39 70 65 / Facebook Anim' les crêtes

Football Club Launois 1923



La **saison 2022-2023** de football a débuté fin août pour l'ensemble des catégories engagées par le FC Launois!

Nos jeunes ont pu retrouver le plaisir de jouer et de progresser en découvrant pour certains les règles du jeu et en se familiarisant avec les dimensions du terrain de leur nouvelle catégorie.

Quant à nos séniors des équipes A et B, ils ont pu retrouver le championnat en D3 et en D4. La période est un peu difficile car le club est touché par de nombreuses blessures. En sachant de surcroit que nos bleus cherchent toujours de nouveaux coéquipiers. En tant qu'habitant du village, nous vous invitons d'ailleurs à en parler autour de vous : le FCL recrute!

Si intéressé(es), contactez :

De U6 à U11 (né(es) de 2017 à 2011) : Vincent ARNOULD - 07 76 02 06 45

Séniors: Ludovic MAQUIN - 06 98 67 62 20 / Hervé MORISOT - 07 86 41 56 77

Au-delà de l'aspect sportif, ce nouveau numéro des échos launoisiens est aussi l'occasion de revenir sur les évènements organisés par le club ou auxquels ce dernier a pu participer.



Le FC Launois a réitéré le 19 juin sa brocante annuelle qui fut festive et animée.

Puis nos bénévoles ont enchainé le mois suivant avec l'organisation de la **soirée du 13 juillet.**

Une belle soirée avec buvette et musique dans un super cadre : le relais des postes.

Derrière le très beau Gonzague, cheval ardennais de l'association des Sabots du relais, plus d'une centaine de launoisiens et de leurs voisins ont pu participer à la retraite aux flambeaux et illuminer l'ensemble du village, avant de profiter du traditionnel feu d'artifices.



Football Club Launois 1923

Plus récemment, le FC Launois a pu contribuer à la **Fête des Associations** organisée par la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises au relais des postes à chevaux. Nos bénévoles ont pu gérer la buvette de 10h à 18h avec au menu des boissons locales. A nouveau, ce fut un plaisir pour notre association de participer activement à l'animation du village.



Nos dirigeants, joueurs, et bénévoles lors des préparatifs de la Fête des Associations du 4 septembre.

Hervé Morisot, Président du FCL, présente le club du village aux élus des Crêtes Préardennaises.



Nous remercions par cet article l'ensemble des dirigeants, joueurs, et bénévoles qui ont contribué à la bonne tenue de ces évènements. Mais également la commune, les associations du village avec lesquelles nous avons pu coopérer, et les Crêtes Préardennaises pour l'opportunité donnée au travers de la Fête des Associations!



Nouvelle saison, nouveaux maillots!

Conseil municipal

Séance du 9 Mai 2022

Présents: M. LOMBARD Janick, Maire, Mmes: BAUDET Virginie, PECHERAL Marie, MM: FORTANT Jérôme, HALTER Vincent,

MARTIN Antoine, PETITFILS Damien

Excusés ayant donné procuration : MM : BADOUX Claude à M. LOMBARD Janick, LAMBERT Kévin à Mme BAUDET Virginie,

MERCIER Mickaël à M. LOMBARD Janick, VANBELLE Éric à Mme BAUDET Virginie **Excusés**: Mme CHRISMENT Laure, MM: FORGET Sébastien, LARUE Miguel

Absent: M. GUILLAUME Bernard

ATTRIBUTION DE MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE RENOVATION DE VOIRIE

Suite à la délibération N°2021-53 du 10 décembre 2021 décidant de réaliser des travaux de rénovation de voirie pour un montant de 1 550 500.00€ HT, le Maire présente la proposition retenue de mission de maîtrise d'œuvre entre la commune et le CABINET DUMAY, sis : 28 Avenue Philippoteaux 08200 Sedan, pour un montant de 60 775.00 € HT. Le conseil municipal décide de choisir le Cabinet DUMAY et autorise le Maire, à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Conseil municipal

Séance du 23 Mai 2022

<u>Présents</u>: M. LOMBARD Janick, Maire, Mmes: BAUDET Virginie, CHRISMENT Laure, PECHERAL Marie, MM: FORTANT Jérôme, GUILLAUME Bernard, LARUE Miguel, MARTIN Antoine, MERCIER Mickaël, VANBELLE Éric

Excusés ayant donné procuration : MM : FORGET Sébastien à M. LOMBARD Janick, HALTER Vincent à Mme BAUDET Virginie,

PETITFILS Damien à M. LARUE Miguel

Excusé : M. LAMBERT Kévin

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Maire expose que suite au décès du 2^{ème} Adjoint le Conseil Municipal a le choix de garder le même nombre d'Adjoints ou de réduire le nombre d'Adjoints. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité : de laisser à quatre, le nombre d'Adjoints.

ELECTION DU 2ème ADJOINT

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du deuxième Adjoint. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (douze voix pour, un bulletin nul) : Mme PECHERAL Marie, a été proclamée 2ème Adjointe et a été immédiatement installée à la majorité (pour : 12 contre : 0 abstention : 1 nul).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose que suite au décès de Monsieur BADOUX Claude qui avait les fonctions de délégué communautaire, il doit être remplacé dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal. Vu l'élection de Mme PECHERAL Marie 2ème Adjoint par la délibération du 23 mai 2022, Vu que Mme PECHERAL Mairie accepte les fonctions de délégués communautaire, les délégués de la commune se composent alors de :

- -M. LOMBARD Janick, Maire
- -Mme PECHERAL Mairie, 2ème Adjoint,
- -M. MERCIER Mickaël, conseiller

MODIFICATION DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire expose que suite au décès de Monsieur BADOUX Claude, il faut modifier certaines commissions communales. Il est précisé que Monsieur le Maire est de droit le Président de chaque commission. Le Conseil Municipal répartit les participants de chaque commission ainsi :

COMMISSION CHARGEE DU PLUI

Marie PECHERAL – Jérôme FORTANT – Éric VANBELLE – Damien PETITFILS

COMMISSION CHARGEE DE L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Kévin LAMBERT – Vincent HALTER – Marie PECHERAL

COMMISSION CHARGEE DU TOURISME ET DU DOSSIER VILLAGE ETAPE

Marie PECHERAL - Kévin LAMBERT - Damien PETITFILS

DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE POUR LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DES ARDENNES

Le Maire expose au conseil municipal que la représentation des communes au sein du comité syndical de la FDEA se fera par désignation des délégués de secteur par le collège électoral, composé des représentants des communes regroupées en « secteurs intercommunaux d'énergie ». La commune de LAUNOIS/VENCE fait partie du secteur intercommunal d'énergie d'OMONT. Le Conseil municipal désigne Mme PECHERAL Mairie au titre de délégué titulaire et M MERCIER Mickaël reste au titre de délégué suppléant pour la représenter au secteur d'énergie d'OMONT.

Conseil municipal

Séance du 5 Juillet 2022

<u>Présents</u>: M. LOMBARD Janick, Maire, Mmes: BAUDET Virginie, CHRISMENT Laure, PECHERAL Marie, MM: FORTANT Jérôme, LARUE Miguel, MARTIN Antoine, MERCIER Mickaël, VANBELLE Éric

Excusés ayant donné procuration: MM: FORGET Sébastien à M. LOMBARD Janick, GUILLAUME Bernard à M. LOMBARD Janick,

HALTER Vincent à Mme BAUDET Virginie, PETITFILS Damien à M. MARTIN Antoine

Excusé: M. LAMBERT Kévin

MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,
- décide par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le préfet des Ardennes, représentant l'État, à cet effet,
- décide par conséquent de choisir le dispositif ACTES et de conclure à cet effet une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme SPL-Xdémat.

DEMANDE DE SUBVENTIONS RENOVATION ECOLE JULES-MARY

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de rénovation des huisseries, une partie de la toiture, isolation et d'autres travaux pour des gains énergétiques de l'école Jules Mary. L'estimation de ses travaux représente un montant de 350 513.08€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- -de réaliser les travaux de rénovation des huisseries, une partie de la toiture, isolation et d'autres travaux pour des gains énergétiques de l'école Jules Mary pour un montant de 350 513.08€ HT,
- -Charge le Maire de procéder aux demandes de subventions dans le cadre du contrat de territoire des Crêtes Préardennaises avec le Département.
- -Charge le Maire de signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

TARIF CANTINE

Le Maire propose le changement le prix du repas de la cantine scolaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, de modifier les tarifs du repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2022 comme suit :

-repas enfant cantine : 3,80€ -garderie repas enfant : 0,60€

Soit le repas enfant : 4.40€

- -repas enfant pour l'école de Jandun (gérée par le SIVU de Viel Saint-Rémy) : 3.80€
- -repas adulte (personnel communal et enseignant...) pour les communes de Launois-sur-Vence, Jandun, Raillicourt et le SIVU de Viel-Saint-Rémy : 4,75€

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE JULES MARY LOT 2 POUR LES MENUISERIES EXTERIEURES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel à la concurrence en 6 lots lancée le 20 mai 2022 pour la rénovation du Groupe Scolaire Jules Mary à Launois sur Vence. Le Maire propose de retenir, selon les critères de jugement des offres énoncés dans le dossier de consultation, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des Entreprises suivantes :

- <u>Pour le lot 2 – MENUISERIES EXTERIEURES</u> : l'Entreprise MAURANT SA, domiciliée 9 avenue François Sommer, ZI de Glaire BP30106, 08204 SEDAN CEDEX - pour un montant de 155 380.00 € HT

Les autres lots seront attribués par une autre délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- attribue le lot 2 – MENUISERIES EXTERIEURES de l'appel d'offres relatif à la rénovation du Groupe Scolaire Jules Mary à Launois sur Vence conformément au descriptif rédigé ci-dessus, et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Conseil municipal

Séance du 9 septembre 2022

<u>Présents</u>: M. LOMBARD Janick, Maire, Mmes: BAUDET Virginie, CHRISMENT Laure, PECHERAL Marie, MM: FORGET Sébastien, GUILLAUME Bernard, LAMBERT Kévin, LARUE Miguel, MARTIN Antoine, MERCIER Mickaël, PETITFILS Damien, VANBELLE Éric

Excusé ayant donné procuration : M. HALTER Vincent à Mme BAUDET Virginie

Excusé : M. FORTANT Jérôme

MANDAT SPECIAL A UN ELU

Suite à l'organisation des rencontres nationales des villages étapes du 28 au 30 septembre 2022 à Villers Bocage dans le Calvados le Conseil Municipal confie la mission spéciale de participer à cette rencontre à Mme PECHERAL Mairie, 2^{ème} Adjointe et élue chargée du dossier Villages étapes. Cette dernière aura la possibilité de se faire rembourser ses frais de mission comme le prévoit la délibération du 09/09/2022. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

SUBVENTIONS 2022

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2022 aux associations suivantes (qui en ont fait la demande) :

- * SOUVENIR FRANÇAIS DE SIGNY L'ABBAYE : 250.00€
- * L'ADMR de Launois-sur-Vence : 300.00€
- * LES RESTAURANTS DU COEUR : 100.00€
- * ASSOCIATION ANIM' LES CRETES: 700.00€

Concernant la SUBVENTION 2022 pour le FOOTBALL CLUB LAUNOIS, M. LAMBERT Kévin étant membre de l'association, s'abstient et ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, **DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2022 à l'association suivante : *FOOTBALL CLUB DE LAUNOIS : 1000.00€

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Vu la loi MATRAS du 25 novembre 2021 et le Décret n°2022-1091 en date du 29 juillet 2022,

Vu le courrier du Préfet en date du 08 août 2022 invitant à la désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Désigne M. MARTIN Antoine correspondant incendie et secours pour la commune de Launois-sur-Vence.

DISPOSITIF REZO POUCE

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises met en place le dispositif REZOPOUCE qui permet de partager ses trajets du quotidien, de créer des liens sociaux, de proposer une complémentarité aux moyens de transport déjà existant, de lutter contre la pollution atmosphérique et de créer un dynamisme de territoire. Un (ou des) arrêt(s) doivent être mises en place pour permettre la montée ou la descente des utilisateurs. Les conducteurs identifiés par un autocollant REZO POUCE, apposé à l'avant de leur véhicule, sont autorisés à s'arrêter pour faire monter ou faire descendre les utilisateurs du dispositif REZO POUCE..Les arrêts proposés par le conseil sont situés sur le domaine public et sont les suivants :

| Adresse de l'arrêt 1 retenu à Launois sur Vence | Direction |
|---|-----------------------------|
| Avenue Louis Jolly, sur l'arrêt de bus | Jandun, Raillicourt/Neuvizy |
| | |

| Adresse de l'arrêt 2 retenu à Launois sur Vence | Direction |
|--|-------------------------------------|
| Croisement de la rue de Thin et rue de Bellevue, | Launois sur Vence centre ou Thin le |
| abri bus à La Fosse à l'eau | Moutier |
| | |

TARIFS CANTINE et REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL PERISCOLAIRE

Vu l'inflation, la hausse des fournitures alimentaires et énergies, le Maire propose le changement du prix du repas de la cantine scolaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, de modifier les tarifs du repas de la cantine scolaire à compter de la rentrée scolaire septembre 2022/2023 comme suit :

-repas enfant cantine : 3,80€ -garderie repas enfant : 0,80€ Soit le repas enfant : 4.60€

- -repas enfant pour l'école de Jandun (gérée par le SIVU de Viel Saint-Rémy) : 3.80€
- -repas adulte (personnel communal et enseignant...) pour les communes de Launois sur Vence, Jandun, Raillicourt et le SIVU de Viel-Saint-Rémy : 4,75€
- La demi-heure de garderie ou nouvelles activités péri-éducatives à 1,10€

2022/51 AIDE SOCIALE COMMUNAUTAIRE POUR LE PERISCOLAIRE

Suite à la décision de la Communauté de Communes d'instaurer une aide sociale pour aider financièrement les familles utilisant un service périscolaire (versement aux communes d'une aide de 0.70€ par heure d'accueil d'enfant, dont la commune déduira ce montant sur les factures aux familles), le Maire explique que l'aide sera versée par le biais d'une convention de mandat entre la Communauté de Communes et la Commune.

EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE

La commune s'apprête à lancer les travaux de rénovation notamment thermique de l'école JULES-MARY. Cette opération présente une enveloppe prévisionnelle de 366 650€ HT. Plusieurs subventions ont déjà été accordées et d'autres sont en attente.

Conformément à la stratégie financière et budgétaire de la commune, considérant qu'un emprunt s'est terminé en 2021, il est proposé de couvrir le besoin de financement de l'opération par emprunt.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- de couvrir le besoin de financement lié à cette opération par emprunt,
- de déléguer à Monsieur le Maire le soin de consulter les organismes bancaires pour la réalisation d'un premier emprunt bancaire concernant les travaux de rénovation de l'école JULES-MARY pour un montant de 160 000.00€, et éventuellement d'un second emprunt de 70 000 € si les dernières subventions attendues n'étaient pas accordées -Autorise le Maire à signer les contrats d'emprunt et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

PROJET D'INSTALLATION DE CONTAINERS

M. PETITFILS Damien explique qu'il a besoin pour son activité commerciale d'un local pour installer des containers concernant la fabrication de pizzas pour ses différents distributeurs automatiques. Il demande au conseil municipal s'il est possible de louer l'ancien local des services techniques rue de Pierrepont pour réaliser son projet. M. PETITFILS Damien est sorti de la salle et n'a pas participé au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

-Est favorable pour une location de l'ancien local des services techniques rue de Pierrepont sous forme d'un bail précaire pour une durée de 3 ans, sous réserve d'une entente réciproque.

Quelques photos de la visite du mois de septembre de Monsieur le Sous-Préfet à la relance, M. Buffard.

Sa venue s'inscrit dans l'action de soutien de l'Etat sur l'approvisionnement des cantines auprès des agriculteurs locaux.



L'école Jules Mary a profité d'une subvention pour renouveler son matériel de cuisine. Les élus launoisiens et le personnel de la cantine ont pu expliquer au sous-préfet leur démarche d'achat auprès des artisans et agriculteurs locaux.

Une visite qui confirme tout l'intérêt porté par les représentants de l'Etat pour notre école.

Un moment d'échange privilégié qui intervient peu de temps après la remise du label E3D par l'inspection académique pour récompenser le temps consacré par les enseignants à la sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux.

